



Albanian Chairmanship
Council of Europe
May - November 2012



Présidence albanaise
Conseil de l'Europe
mai - novembre 2012



Mémoire de l'Holocauste

Conseil de l'Europe

Atelier Européen

Tirana, Albanie, 5 au 8 septembre 2012

Atelier organisé dans le cadre du Conseil de l'Europe du programme :

**« Transmission de la mémoire de l'Holocauste et prévention des crimes
contre l'Humanité : une approche transversale »**

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Ce formulaire doit être complété en anglais ou en français,
écrit en LETTRES CAPITALES et adressé au plus tard le **10 juillet 2012** à :
carole.reich@coe.int

COORDONNEES

Candidat : M. Mme

Nom :

Prénom:

Date de naissance :

Nationalité:

Adresse postale :
.....
.....

Tel. portable :

E-mail :





FORMATION

Formation de base et diplômes universitaires et professionnels obtenus :

Est-ce que le postulant a déjà suivi une formation sur l'Holocauste ?

Si oui, où et dans quel cadre ?

Est-ce que le postulant a déjà suivi une formation organisée par le Conseil de l'Europe ?

ACTIVITES PROFESSIONNELLES

Fonctions actuelles :

Décrivez vos activités principales :

.....

.....

.....

Employeurs actuels :

Articles (ou production médiatique) déjà écrits sur l'Holocauste et la prévention des crimes contre l'Humanité

.....

.....

.....

.....

.....

.....

LANGUE DE TRAVAIL

Je certifie que mon niveau de connaissance de la langue de travail français ou anglais est :

Compréhension : Très bonne Bonne

Expression orale : Très bonne Bonne

Autre langue parlée :



**MOTIVATION
DE VOTRE CANDIDATURE**

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Activités ou actions prévues pour diffuser les informations reçues lors de ce double séminaire (action de multiplier)

.....
.....
.....

Date et signature :

Si vous avez le profil professionnel requis et les aptitudes linguistiques nécessaires dans la langue de travail de l'événement, vous pouvez poser votre candidature pour y participer.

15 professeurs albanais et 15 professeurs des autres pays signataires de la Convention culturelle européenne seront acceptés pour suivre cet atelier.

Les frais de voyage et de logement sont pris en charge par le Conseil de l'Europe et les coorganisateur de la formation. Le secrétariat du Conseil de l'Europe contactera les candidats retenus pour leur proposer un billet prépayé dans les conditions des règlements en vigueur au Conseil de l'Europe.